



Soleyminieux

Le Mag'

Décembre 2021, n°25

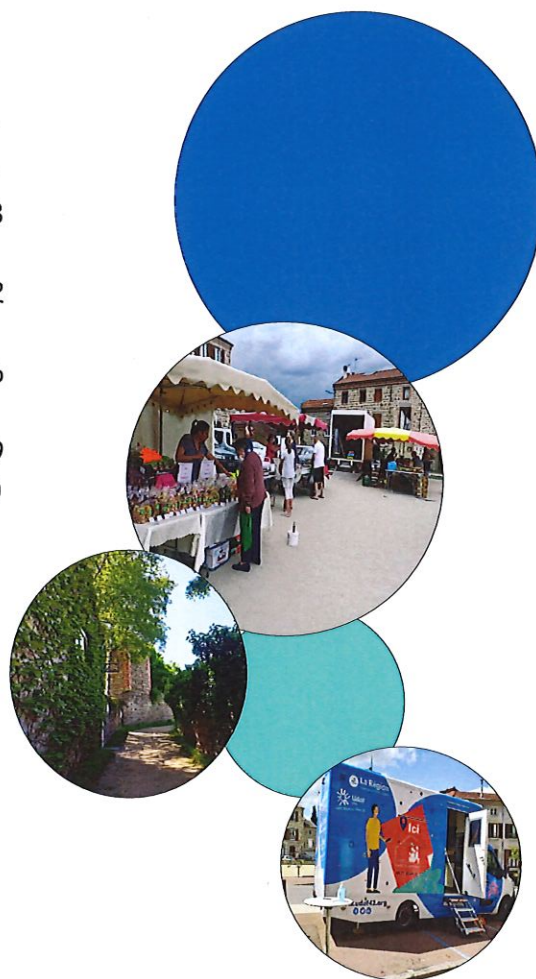


- Budget
- Commissions
- Enfances
- Jeux
- Associations

Dossier: Travaux 2021

Sommaire

- ♦ Mot du Maire p. 3
- ♦ Compte administratif p. 4 / 5
- ♦ Budget 2021 p. 6
- ♦ Moments de l'année p. 7 / 9
- ♦ Les commissions p. 10 / 17
- ♦ Dossier travaux p. 18 / 19
- ♦ Enfance p. 20 / 23
- ♦ Jeu p. 23
- ♦ Associations p. 24 / 32
- ♦ Solution du Jeu p. 33
- ♦ Loire Forez p. 34 / 36
- ♦ Noël à Soleymieux p. 37
- ♦ Etat Civil p. 38 / 39
- ♦ Divers p. 39 / 40



Soleymieux Le mag' n°25
Journal municipal d'information de la
Commune de Soleymieux

Directeur de la publication
Julien RONZIER

Conception et Impression
Mairie de Soleymieux

Crédits Photos: Mairie de Soleymieux

Tirage : 400 exemplaires



Julien RONZIER
Maire de Soleymieux

Le mot du Maire

Chères Soleymiacaises, Chers Soleymiacois,

Il est temps pour moi de faire le bilan de notre première année complète de la mandature.

Notre commune a commencé à reprendre de la vitalité. Malgré les contraintes sanitaires qui se sont imposées naturellement à nous, les réunions municipales ont perduré, la mairie est restée ouverte, car le service public doit être présent lors des moments difficiles qui touchent notre société.

Les associations ont relancé leurs activités, plusieurs manifestations ont été organisées tout au long de cette année. Les habitants et personnes extérieures ont pu tout simplement se retrouver et partager de bons moments.

Les élus sont au travail, chacun a pris ses marques et avance avec beaucoup de motivation. Nous avons réalisé en partie ce que nous avons prévu en début d'année, vous pourrez vous en rendre compte tout au long des pages qui vont suivre où chaque élu référent propose un résumé de ses délégations.

Les nouveaux projets commencent à se formaliser. Que ce soit:

- Celui de la salle des fêtes qui a mobilisé un nombre important d'habitants lors de la réunion publique du mois d'octobre; chacun a pu faire part de ce qui lui tenait à cœur et nous essaierons d'y être le plus fidèle possible. La mise en place d'un programme est en cours grâce au cabinet que nous avons recruté.
- Ou cette étude sur nos capacités de productions d'énergie électrique renouvelable (solaire photovoltaïque) sur les bâtiments publics qui vient de s'amorcer et qui devrait nous permettre de fixer au cours des mois à venir ce que nous pouvons entreprendre.

Nous avons fait l'acquisition aux domaines, de la maison située dans le bourg, en face de l'église, et qui a appartenu à la famille Chassagneux. Au vu de son positionnement et de sa constitution, il nous a paru important de ne pas laisser passer cette opportunité : le projet du devenir de ce bâtiment n'est pas encore totalement fixé.

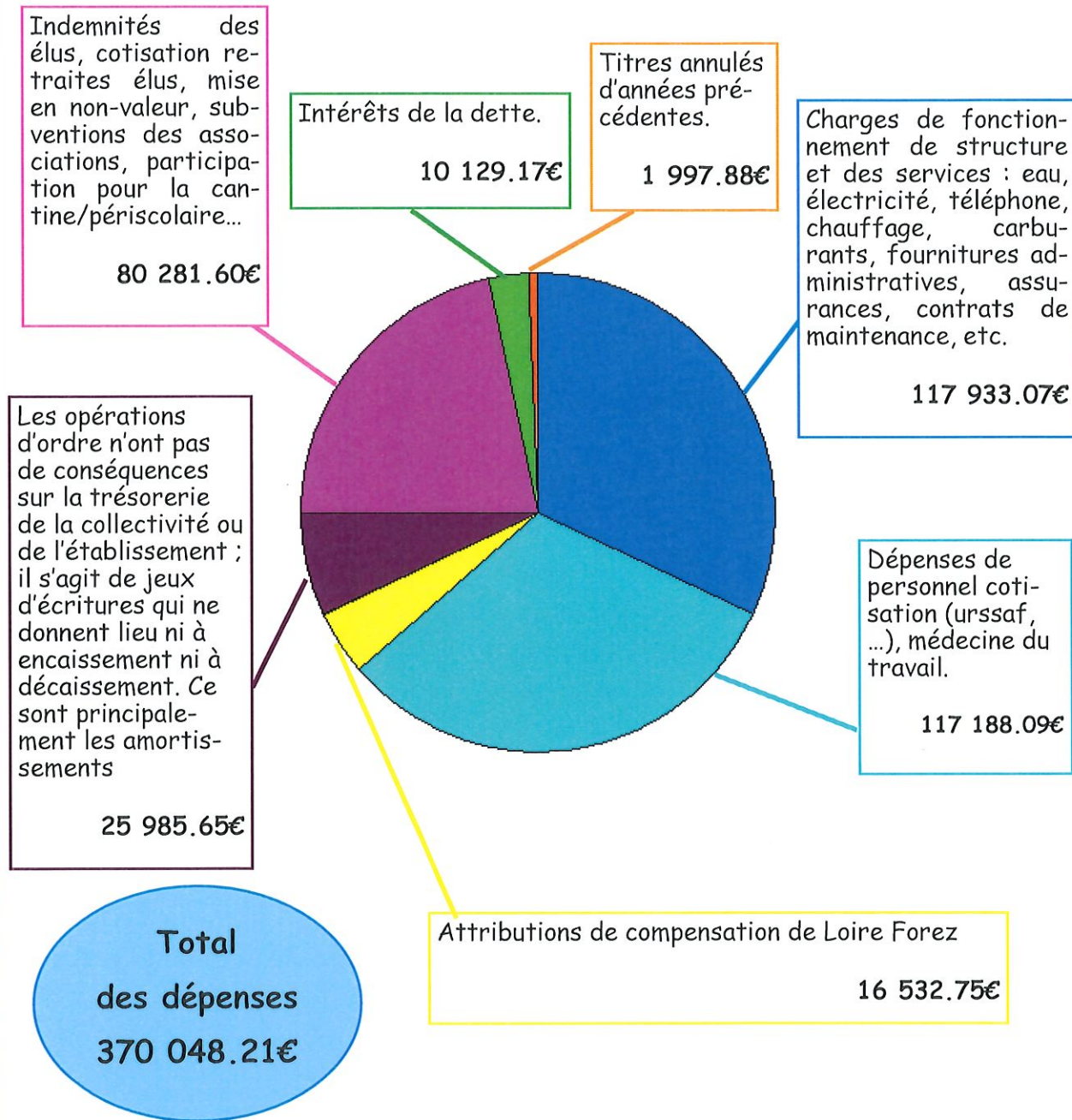
Une heureuse nouvelle est venue agrémente 2021. Je tiens à remercier à titre posthume, en mon nom et celui de tous les élus de Soleymieux, Mme Marie Lachat qui a nommé la commune de Soleymieux comme légataire universelle. Nous avons hérité de plus de 3 hectares de terrains autour de hameau de Annézieux et d'une somme d'argent importante qui sera dédiée à l'école et aux personnes âgées, comme ce fut son souhait.

Pour conclure, je félicite et remercie sincèrement les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et les agents pour leur investissement, leur dynamisme et leur implication dans la vie communale.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal une très bonne et heureuse année 2022.

Les comptes administratif et de gestion ont été validés pour l'année 2020

Dépenses de fonctionnement

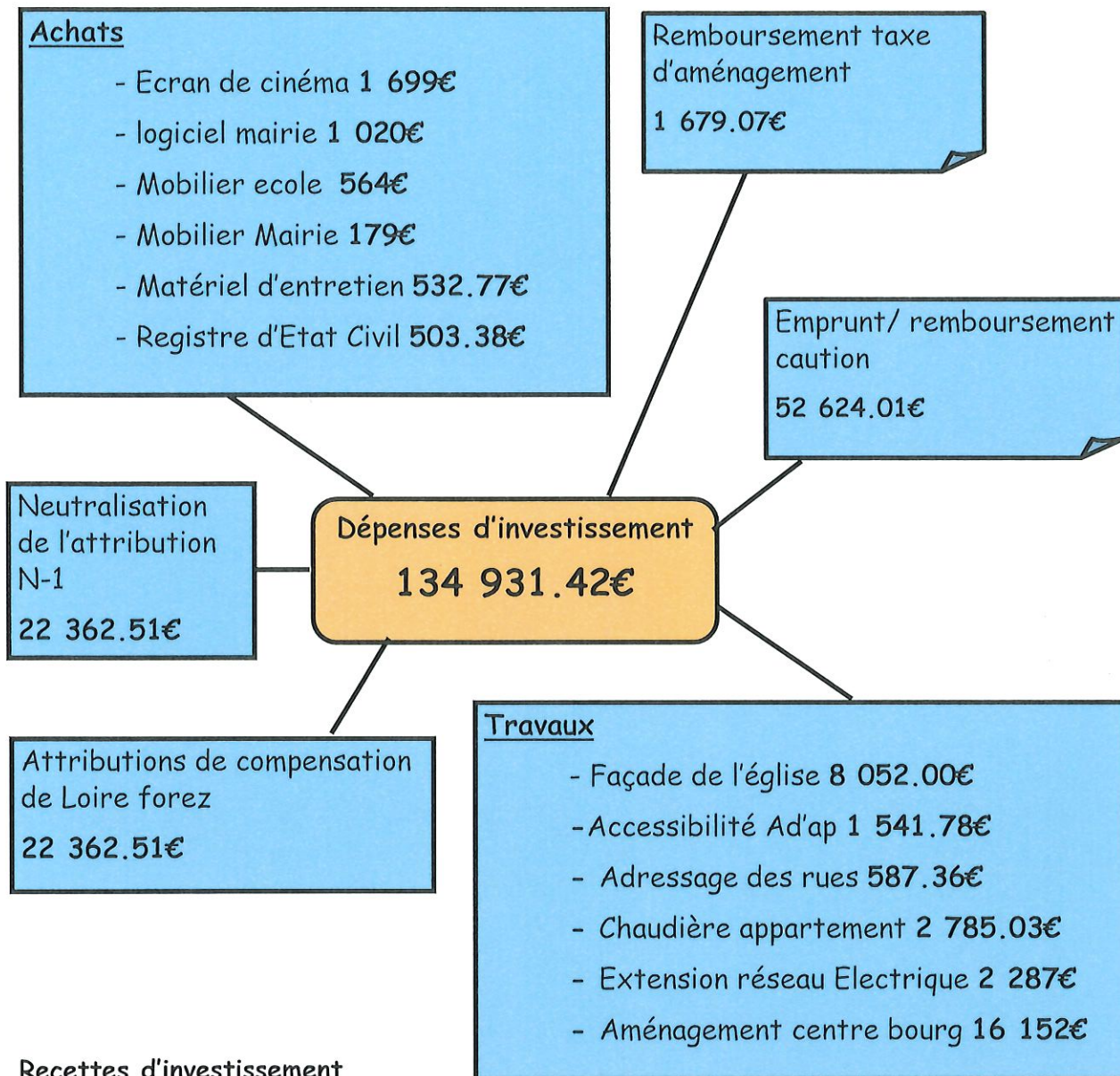


Recettes de fonctionnement

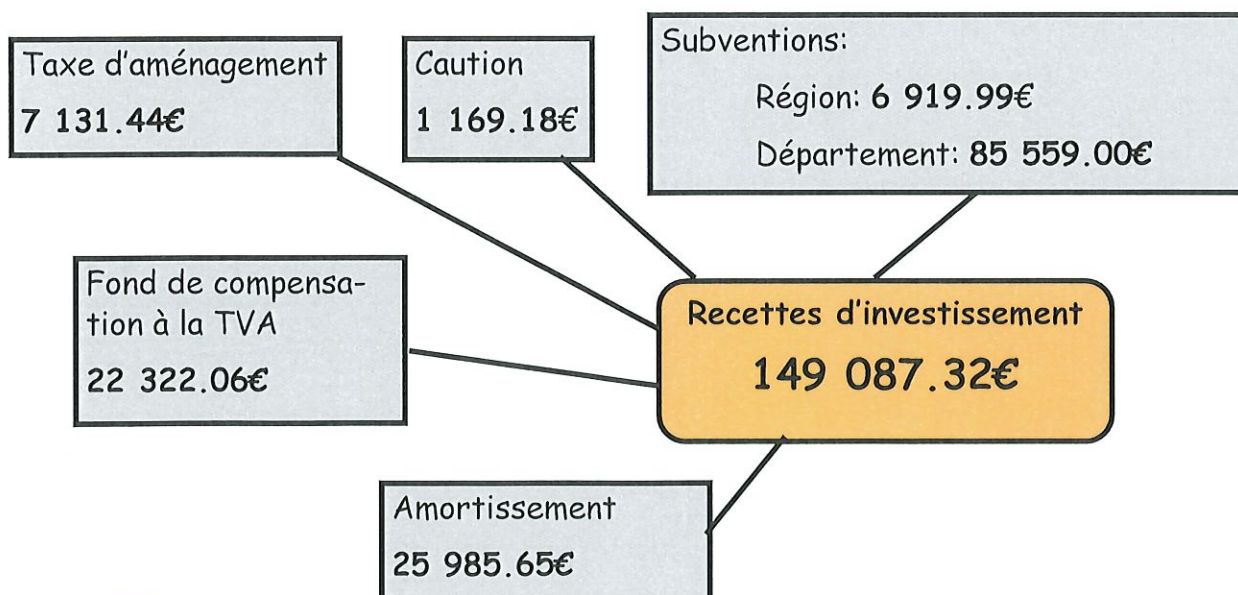
Dotations de l'Etat, impôts ,taxes , revenus des immeubles ... **434 981.07€**



Dépenses d'investissement

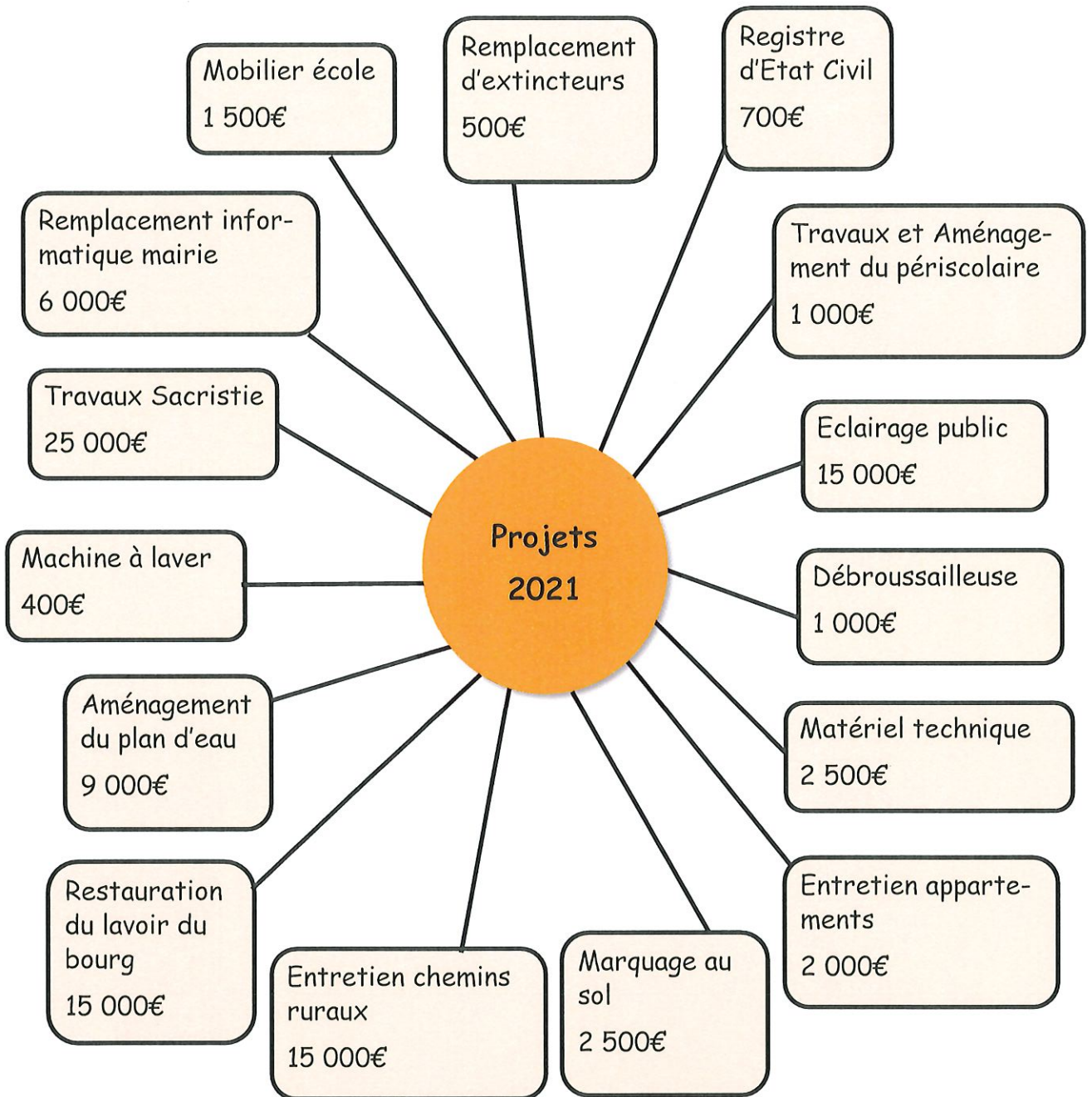


Recettes d'investissement



Le budget 2021 a été voté en Conseil Municipal

- ◆ Fonctionnement: 914 542.00€
- ◆ Investissement: 226 940.00€



20 842€
De subventions

Des demandes de subventions ont été faites auprès de la Région et du Département pour les travaux de la sacristie.

25 décembre 2020

Mme Denise DIDERON a fêté ses cent ans! A cette occasion Le CCAS a tenu à lui offrir un bouquet de fleurs afin de marquer cet évènement peu courant dans notre commune.

Malheureusement Mme DIDERON nous a quittés le 30 novembre 2021

Nous présentons nos condoléances à la famille.



19 mars, 8 mai et 11 novembre

Un moment de recueillement pour les élus et la population réunis pour les commémorations célébrant la fin de la guerre d'Algérie, la fin de la deuxième guerre mondiale et la fin de la première guerre mondiale.



Fin mars

Les communes de Soleymieux et Saint Jean Soleymieux ont accueilli le Blöffique théâtre en résidence à la salle de fêtes de Soleymieux en partenariat avec Loire forez aggro. Une semaine d'échange avec les classes de ce1 ce2 cm1 et cm2 afin de partager avec eux une étape de travail de leur nouvelle création "la ville du chat obstiné".



21 mai

Ouverture du marché du vendredi soir de 16h00 à 19h00 tous les 15 jours. Fromages, miel, volailles fermières, glace bio, maraîcher, bière locale, biscuits.

L'occasion de partager un moment convivial au cœur de la commune.



6 juin

Labellisation « École féminine de football » pour le club de l'ESHF



12 juin

Nous avons le plaisir d'accueillir la caravane de caresses sonores au jardin public, afin d'écouter, parler et échanger avec la médiathèque.



5 juillet

La compagnie La Lily- ligue d'improvisation lyonnaise- s'est installée au jardin public afin de dépoussiérer les idées reçues sur le Moyen-Age.



28 juillet

Premier rendez-vous du vaccino mobile sur notre commune.

85 personnes vaccinées, grâce au vaccino mobile, aux médecins, infirmières dont le cabinet de St Jean Soleymieux et à Mme Vey pharmacienne à Soleymieux.



La commune reçoit !

Au cours de cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs de nos élus, qui souhaitent rencontrer la nouvelle équipe municipale :

- ♦ Cécile Cukierman, sénatrice, conseillère régionale,
- ♦ Jean Yves Bonnefoy, conseiller départemental, 3^e vice-président, sport jeunesse,
- ♦ Dino Cinieri, député de la 4^e circonscription, conseiller régional,
- ♦ Christophe Bazile, Président de Loire Forez Agglomération et maire de Montbrison,
- ♦ Jean Claude Tissot, sénateur, (ici sur la photo)

Des temps d'échange très enrichissants, où nous avons pu discuter de nos projets, des politiques générales mises en place au niveau de l'agglomération, du département, de la région et nationales



25 août

Deuxième rendez-vous du vaccino mobile sur notre commune.

68 personnes ont fait le déplacement pour recevoir leur 1^{ère} ou 2^e dose de vaccin.



18 septembre

Rallye Charbonnières les Bains passage sur notre commune



8 décembre

Marché de Noël et Animation proposée par la municipalité et le CCAS, article complet page 37 .



Eclairage public: une réflexion évidente en 2021



Le conseil municipal a initié la réflexion sur la gestion de l'éclairage public, partie intégrante de la démarche environnementale entreprise : une protection de la biodiversité et de la vie animale nocturne et réaliser des économies d'énergie.

L'expérience nationale et les essais réalisés autour de nous (la presque totalité des communes qui composent Loire Forez Agglomération est déjà passée à une extinction 75 sur 87) nous ont confortés dans notre entreprise.

Une étude où toutes les idées et tous les arguments ont été débattus au sein de réunions et du conseil. Les contraintes techniques liées à l'installation, les investissements réalisés sur l'éclairage au Bourg, nos habitudes et nos besoins ont été pris en compte.

Un état des lieux a été réalisé en partenariat avec le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire). 100 réverbères sont implantés sur la commune, dont 70 au Bourg. Lors de la réfection du centre Bourg, l'éclairage avait été revu permettant la diminution de l'intensité lumineuse la nuit.

100 réverbères
Dont 70 dans le bourg

Un test en format réel

Forts de tous ces éléments, une longue période de test a été décidée, de juin à novembre, permettant ainsi de tenir compte de la variation de la longueur des jours et des nuits. Une lettre explicative a été adressée aux habitants, leur permettant de prendre connaissance du projet et de s'exprimer par le biais d'un cahier à leur disposition à la mairie (peu de remarques quant à ce test grandeur nature).

Une extinction de l'éclairage une partie de la nuit (entre 23 h et 6 h) pour toute la commune, sauf sur la route départementale qui traverse le Bourg, où un abaissement de 60 % de l'intensité lumineuse existe déjà entre 23h et 6 h, et la dépose de douze candélabres dans le Bourg et à Gabeloux.

Finances

Concernant la partie financière, des subventions et aides ont permis un coût raisonnable (pour la commune 6.399 € au lieu de 9775 €) ; nous pouvons également intégrer maintenant le cercle vertueux du développement durable mis en place sur le territoire, qui nous autorisera à obtenir des aides dans nos projets de transition énergétique.

Les résultats du test nous permettent de mettre en place cette nouvelle gestion de l'éclairage public.

Lors du Conseil Municipal du 29 novembre 2021, les élus ont validé la phase de test avec une modification :

- Remise en route de deux candélabres sur la rue de la Chaussée.

**Extinction
de
23h00 à
6h00**

Quelques mots entendus !

Je ne laisse pas allumé chez moi toute la nuit, pourquoi le faire sur la route ?

Quand j'étais petit, il n'y avait pas tout ça, on prenait une lampe de poche quand on devait sortir !

C'est une habitude à prendre, les premiers jours ça fait bizarre !

Transition énergétique

Le conseil municipal a mis une priorité sur le changement de trois chaudières au fioul (école, mairie et vestiaires du foot).

En relation avec le SAGE (service d'aide à la gestion énergétique) du SIEL (syndicat intercommunal des énergies de la Loire), une étude est menée pour trouver le meilleur équipement afin de remplacer à terme ces chaudières. Cette réflexion est guidée par plusieurs éléments à prendre en compte : l'utilisation d'énergies renouvelables à faible émission de carbone, coût, économie financière et énergétique engendrée sur le long terme.

Cadre de vie

Depuis fin Mai, un marché a vu le jour les vendredis tous les 15 jours, avec des produits locaux, bio.

Un grand MERCI aux forains pour leur implication dans cette aventure.

Les travaux concernant l'aire de pique nique et de loisirs de l'ancien plan d'eau ont débuté, coupe d'arbres, débroussaillage, l'achat du mobilier a été fait et il sera installé prochainement ...

Nous travaillons sur le fleurissement afin d'embellir le Bourg et les hameaux.

Le projet de rénovation de la salle des fêtes et du jardin public suit son cours. Des jeux pour enfants seront installés dans l'année.

Les panneaux d'indication des hameaux vont être rénovés et réinstallés au cours de l'année 2022.

La commission est ouverte à vos suggestions .

Retour du marché en avril 2022 sur la commune



Ecole publique:

Notre RPI est situé sur les communes de St Jean-Soleymieux et Soleymieux. Le site de St Jean-Soleymieux accueille 139 élèves de la PS au CE1 répartis en 3 classes celui de Soleymieux compte 70 élèves du CE1 au CM2 aussi sur 3 classes.

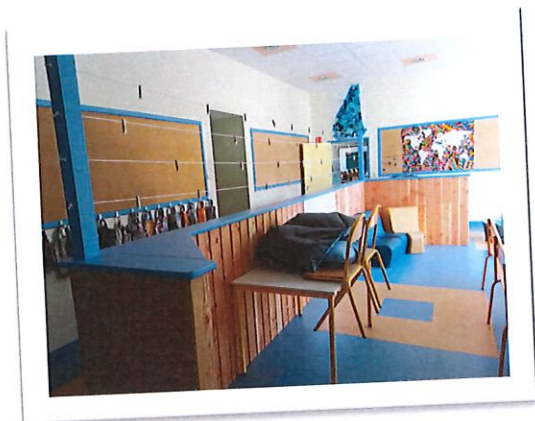
L'équipe enseignante est composée de 7 institutrices dont Mme Paulin directrice.

Deux conseillères déléguées : Manon POYET et Sophie FAURE ont la responsabilité de la commission école.

Des réunions régulières se tiennent avec la commission école de St Jean-Soleymieux afin d'échanger et de travailler sur les différentes thématiques.

Certains de nos projets ont vu le jour. En effet, cette année, les élèves ont débuté l'année en découvrant un nouvel espace périscolaire. Les travaux ont eu lieu durant l'été :

L'entreprise POMMIER de St Jean-Soleymieux a fabriqué et posé une cloison pour définir l'espace. Montant des travaux 2 174 €.



- AB Couture de Margerie Chantagret a confectionné des housses lavables pour nos anciens poufs, bien usés par nos chères têtes blondes.

Le tout agrémenté d'un tableau.

La sécurisation du passage piéton au niveau de l'école a été réalisée courant août. Le passage piéton a été accentué avec 2 peintures différentes. Des pictogrammes danger (dessins de panneaux au sol) ont été apposés sur la route de part et d'autre du passage piéton.



Concernant l'arrêt de bus de Fontamalar, le dossier suit son cours au niveau de la voirie départementale. Si tout se passe bien un candélabre à énergie solaire devrait être installé pour sécuriser la traversée de la route.

La réflexion autour de la cour de l'école avance. Des devis sont en cours pour la réhabilitation de l'enrobé de la cour du haut.

La rentrée s'est passée en observant les mêmes règles liées au contexte sanitaire qu'au mois de juin.

Petits rappels de sécurité : ne pas stationner aux abords de l'école notamment sur la zone "arrêt de bus".

Un parking en face de l'école est à votre disposition pour déposer vos enfants. La place de l'école est en sens interdit sauf riverain. Enfin nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 30 km/h dans le bourg de Soleymieux.

7 institutrices

6 classes

156 enfants

Finances

Comme vous l'avez vu dans la partie budget, la gestion des finances demande rigueur, anticipation et un suivi plus que régulier. A chaque projet envisagé par les commissions et par le conseil municipal, une recherche de financement et de subvention est engagée. Nous nous tenons informés de toutes les possibilités, nouveaux plans d'aide et de subventions, en assistant aux réunions organisées par Loire Forez Agglomération, le Département, la Région et l'Etat.

Pour 2021, les dotations de l'état sont restées, à quelques euros près, identiques. Nous espérons qu'il en sera de même pour 2022 !

Nous commençons à travailler sur le budget de l'année 2022. Un travail d'anticipation indispensable, réalisé avec chaque commission communale, qui indique ses projets ; en fonction des possibilités financières nous les travaillons à nouveau afin de les valider ou de les modifier.

A noter un futur changement d'ordre comptable, obligatoire au 1^{er} janvier 2024 : un nouveau plan comptable le M57 viendra remplacer le M14 utilisé depuis de nombreuses années. Actuellement, les communes votent deux comptes : « l'administratif », tenu par l'ordonnateur (la mairie) et le « gestion » te-

nu par le comptable (le trésor public) - qui doivent être identiques, et ce pour le fonctionnement et pour l'investissement. En 2024, le CFU, Compte Financier Unique remplacera ces deux comptes : il restera un CFU fonctionnement et un CFU investissement. Nous avons possibilité de mettre ces nouvelles procédures en place avant la date butoir de 2024, nous allons y travailler en 2022 pour très certainement anticiper une mise en place en janvier 2023.



Matériel communal



En 2021 nous avons procédé à l'achat d'une débroussailleuse pour 1.000 € : la nôtre vieillissait ! Cet appareil est grandement utilisé par notre employé communal pour l'entretien de la commune ; Nous avons également eu à effectuer quelques menues réparations sur le camion et le tracteur, de l'entretien courant. Nous avons également acheté du matériel électroportatif pour le travail du bois (scie sauteuse, ponceuse, rabot) pour utiliser lors de l'entretien des bâtiments publics, pour 1.000 €.

Urbanisme:

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux avant commencement des travaux. Les formulaires sont disponibles sur le site du service public:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de la commune. Le PLU de Soleymieux est disponible sur notre site internet: <https://soleymieux.com/fr/rb/784981/plu-32>



Permis de construire 2021

Demandeur	Nature des travaux	Lieu des travaux	Date de la demande	Avis sur le dossier
NEEL Cathy	Abri clos sur 3 cotés	Fontamalard	17/03/2021	Favorable le 07/04/2021
DUPUY Adrien et PORTE Laurie	Modification d'un permis, changement de la clôture	Fontamalard	02/03/2021	Favorable le 18/03/2021
LACHAT Alexandre et VIAL Laetitia	Construction neuve	Le barnaud	12/04/2021	Favorable le 03/06/2021
VIAL Bernard	Modification d'un permis, agrandissement d'une fenêtre	Annézieux	04/05/2021	Favorable le 29/06/2021
DESROUSSEAUX Enguerrand	Construction neuve	Route du plan d'eau	21/05/2021	Favorable le 16/07/2021
MIALON Sandra	Construction neuve	Annézieux	28/10/2021	Favorable le 13/12/2021
GACHET Albert	Construction neuve	Le Pont	28/10/2021	
OUBRIER Olivier	Extension d'habitation	La Chaussée	06/12/2021	

Un nouveau service dématérialisé pour les actes d'urbanisme au 1er janvier 2022:

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concernera l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

<http://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

Communication:

Toujours dans le souci d'être au plus proche des habitants, nous avons décidé de reprendre le site internet de la commune, afin de le rendre plus attractif, plus facile d'utilisation et de permettre de trouver plus facilement les informations recherchées. C'est chose faite ! Vous y retrouverez toutes les rubriques qui vous permettent de suivre le conseil municipal, les informations touchant la commune en actualités, un onglet vous permet également de voir les entrepreneurs locaux, n'hésitez pas à le consulter !

Le site facebook est toujours bien actif, nous y diffusons des informations tout au long de l'année, informations souvent pratiques et instantanées !

Illiwap (voir encadré ci-dessous) est venu compléter nos moyens de communication, abonnez-vous c'est gratuit et vous êtes sûrs

de recevoir toutes nos communications !

Les panneaux d'affichage sont également toujours présents dans les hameaux et au Bourg afin d'afficher les documents légaux et les petites affichettes de nos associations. Nous avons prévu de les changer.

Enfin, votre magazine, que vous retrouvez une fois par an, qui reprend les points importants écoulés dans l'année ; magazine que nous essayons de rendre ludique et attractif. Petite nouveauté cette année, avec l'apparition de notre petit supplément « infos pratiques » que vous pouvez conserver facilement, avec les numéros de téléphone utiles.

Nous remercions tous les acteurs de notre commune qui participent à son dynamisme et nous aident dans l'élaboration du Mag de Soleymieux.

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



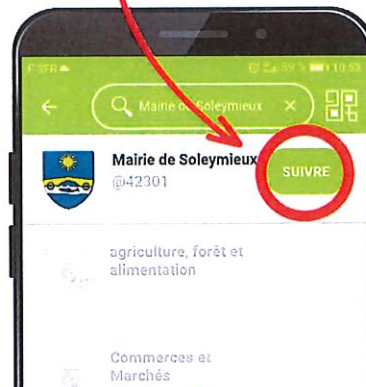
Téléchargement Gratuit et sans engagement

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Sans inscription: pas d'email, pas de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée

Sans publicité

Le Centre Communal d'Action Sociale:

Le CCAS est composé d'un président qui est le Maire, de cinq élus et de cinq personnes hors-conseil habitant la commune .

Plusieurs actions sont menées , tout au long de l'année, visant toutes les générations.

L'année 2021, encore sous le signe du COVID, a été très calme mais les animations reprennent doucement.

En ce début d'année, nous n'avons pas pu proposer le repas aux aînés de la commune. Ils ont tous pu bénéficier d'un colis gourmand avec des produits du terroir (vin, terrine, miel, confiture, chocolat ...). Certains ont fait le choix de faire don de leur colis pour des personnes dans le besoin. Les membres du CCAS ont choisi de reverser l'équivalent de 7 colis à l'association du Secours Populaire.

En cette fin d'année, nous avons décidé de proposer à nouveau le repas des aînés ou le colis. Le repas aura lieu le 12 mars 2022 dans notre salle des fêtes.

14 novembre: l'association au fil de la Mare et le CCAS se sont associés afin de proposer la traditionnelle « Marche de la Mare ». La crise sanitaire nous a contraint à repousser la tenue de celle-ci, mais nous avons tous à cœur de ne pas l'annuler cette année.

Malgré un temps frais et brumeux, les marcheurs étaient, au nombre de 310 environ ont su être présents. Partis avec leur collation dans le sac, ils ont pu ap-



précier à leur retour une boisson chaude et un encas bien mérités.

Le cinéma a repris place dans la salle des fêtes le 16 novembre avec la diffusion du dernier James Bond. Les projections se tiennent tous les 3eme mardi de chaque mois et l'entrée est de 4€ pour un adulte et 2€ pour un enfant.



Le retour du **8 décembre** dans notre parc communal a permis aux habitants de se retrouver autour d'un bon vin chaud offert par le CCAS. Les enfants ont pu faire la retraite aux flambeaux et surtout, donner leurs lettres au Père Noël. Le tout dans une ambiance chaleureuse agrémentée des chants de Noël de la chorale de la MJC, que nous remercions vivement.



Les membres du CCAS espèrent que la crise sanitaire permettra de remettre en place des activités pour toutes les générations.

Travaux 2021 :

A l'aube de ce nouveau mandat, l'équipe municipale souhaitait faire un bilan du patrimoine communal existant et échelonner les travaux à réaliser en les classant par ordre d'urgence et suivant nos possibilités financières.

Aménagement de l'ancien plan d'eau

Beaucoup se remémorent le plan d'eau avec Nostalgie... des concerts, des soirées, les concours de pétanques, les tirs aux pigeons y étaient organisés d'excellents souvenirs.... Dès le début du mandat, nous avons la volonté de proposer un espace pour la balade, le pique-nique, se retrouver ou se reposer au bord de la Mare.

Le projet avance, un peu bloqué par la météo peu favorable et capricieuse depuis le printemps ; les arbres ont été coupés et retirés du site. Les tables, les bancs, les panneaux ont été reçus. Nous souhaitons cependant curer les fossés et reprendre le chemin d'accès. Du débroussaillage sera à nouveau à effectuer.

Comptant sur une météo moins capricieuse, nous espérons que l'aménagement sera achevé pour le printemps prochain.



Le lavoir du bourg

Le problème rencontré avec le lavoir est l'afflux et l'accumulation d'alluvions provoqués par de fortes pluies orageuses. En décembre, nous avons procédé à son nettoyage, 30 tonnes de boues avaient été évacuées. Des devis ont été réalisés afin de reprendre la maçonnerie et l'étanchéité du bassin. Notre objectif serait de dévier l'arrivée des eaux pluviales, afin d'éliminer ce problème récurrent et garder notre lavoir en excellent état.



Travaux sacristie

Le bilan de l'état de l'église nous a permis de constater l'urgence des travaux à réaliser ; travaux qui se sont divisés en deux phases :

- La première avec la réparation et la mise aux normes de l'électricité de l'édifice ;
- La seconde avec la réparation de la sacristie, où le plancher menaçait de s'effondrer ;

Pour la première partie des travaux, après consultation de plusieurs entreprises, c'est Jorge Coelho, électricien à Soleymieux qui est intervenu. Deux mois ont été nécessaires pour réaliser ces travaux ; Le montant de la facture s'élève à 22.377 € ; nous avons sollicité le Département de la Loire, afin d'obtenir une subvention ; 13.426 € nous ont été accordés.

La seconde phase se devait de faire appel à plusieurs corps de métier : maçon, menuisier, plâtrier, électricien, plombier. Plusieurs consultations ont été lancées par la commission bâtiment qui a retenu les devis les plus adaptés à la situation, pour un montant de 14.833 €. Nous avons sollicité cette fois la région afin d'obtenir une aide.

A noter que des artisans locaux ont été rete-

nus pour les travaux :

Maçonnerie : l'entreprise PERRIN:
5 335.00€ HT

Menuiserie : l'entreprise POMMIER:
1 274.00€ HT

Plaquisterie : l'entreprise MARKOVIC:
5 544.19€ HT

Plomberie l'entreprise : CAVE: 1 132.50€ HT

Revêtement de sol : l'entreprise GIROUDON:
1 547.48€ HT

Pour un total des travaux de 14 833.17€ HT.

L'employé communal a débarrassé la pièce de tous ses éléments, placards vermoulus, carquette, plancher... M. Perrin a coulé la dalle ; Les fenêtres ont été remplacées ; au départ des travaux, nous avons prévu de changer une poutre, au fur et à mesure de l'avancée, il a été nécessaire d'en changer 3 ; les autres corps de métier sont intervenus durant l'automne pour achever les travaux à la fin de l'année.



Voirie

Concernant les voiries sous la compétence de Loire Forez une enveloppe nous est allouée pour la voirie et l'éclairage public (fonctionnement 15.685 €, investissement 40.635 €) pour 2021, avec laquelle nous devons gérer l'entretien et la réfection des voies de la commune.

La commission a priorisé les routes suivantes : Chemin du Got, 6 980 €, Route d'Annézieux (gravillonnage bi-couche) 23 800 €, Route du Plan d'eau 18 700 €, et la route d'intérêt communautaire, St Jean et Soleyieux (chemin de Gabeloux, 9 792 €).

L'employé communal, accompagné d'élus, ont réalisé le bouchage des nids de poule et des fissures, avec environ 7 tonnes d'enrobé à froid.

Pour 2022, le projet est la réfection de la route du Violet.

Concernant le déneigement c'est l'entreprise Brot Dumas qui l'effectue si besoin. Cette année, ils sont intervenus 12h30.

Pour les chemins ruraux, nous avons particulièrement à cœur de les remettre en état, ils sont utilisés par les habitants pour de nombreuses raisons :

- Le travail : ils permettent d'accéder à certaines parcelles pour l'entretien de parties boisées et agricoles,
- le sport (vtt, randonnées, course...),

Le conseil municipal a décidé d'allouer 15.000 € annuellement pour leur remise en état ; en 2021, le Chemin des Bois de Muzieux (vers la stabulation de Dominique Clavier à la Cruzille) a été finalisé ; le chemin qui monte à la Cruzille depuis la route des Chaumes a été travaillé (curage fossé, dérasement et coupées) ; le Chemin des Barges vers la station, reprofilage, dérasement, terrassement, empierrement. L'épareuse pour un coût de 2.500 € permet de débroussailler ces chemins.

Pour 2022 les projets : le Chemin des Barges à Molley, Chemin des Manissoles, les Longérons à Annézieux.



Ecole publique:

Aux mois de novembre, décembre et janvier, les élèves ont suivi le **Vendée Globe**. Ils ont découvert avec beaucoup de curiosité, d'attention et d'enthousiasme cette aventure humaine et sportive. Ce fut l'occasion de s'éva-der un peu et de découvrir le monde!

En décembre, l'ensemble des classes de l'école ont assisté à un **spectacle sur le thème du conte**. La comédienne, Cécile Loen de la compagnie Wakibus, nous a présenté à un spectacle de qualité, très apprécié des élèves.

La classe de CM1-CM2 a participé au processus de **création d'un spectacle « La Ville obstinée »** avec la compagnie Blöffique en résidence du 30 mars au 7 avril. La Cie souhaitait pouvoir faire tester le spectacle auprès du jeune public avant de terminer la création. Les échanges avec les élèves ont été construits autour de l'explication de l'histoire de la pièce, d'une balade aux abords de l'école et de partage sur leurs ressentis, leurs sensations par rapport aux espaces qu'ils ont traversé en amont.

La classe de CE1-CE2 a rencontré la comédienne Delphine Allibert.

Voici les retours des élèves :

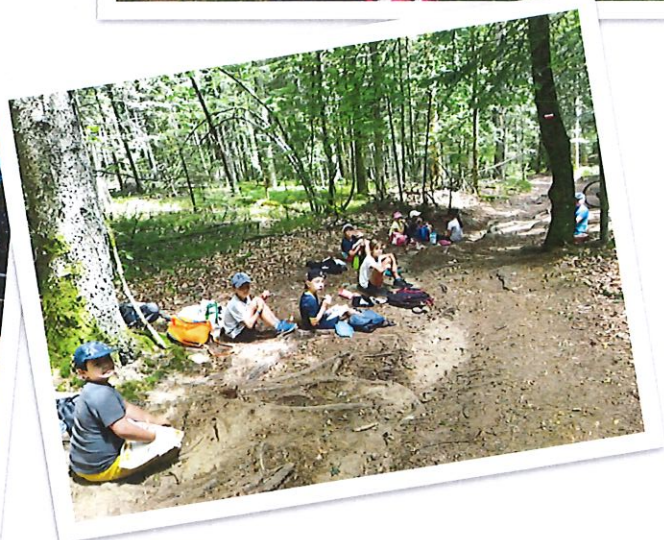
Avec Delphine, nous avons appris à parler plus fort et à faire porter notre voix.

On a joué à plein de jeux. On devait dire ce qui nous énervait. Il fallait s'insulter avec des noms de légumes ! On a fait semblant

de se faire passer une balle. On a fait semblant qu'il y avait deux maisons et au milieu une autoroute, on devait se parler fort. Nous nous sommes allongés dans l'herbe et elle nous a fait poser les mains sur le ventre pour le sentir se gonfler quand on inspire et dégonfler quand on expire.

En mai, toutes les classes de l'école ont bénéficié d'une intervention du **planétarium** de Saint-Etienne à la salle des fêtes de St-Jean-Soleymieux. Nous avons observé la voie lactée sous un dôme gonflable !

En fin d'année, les classes ont pris l'air, celles de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait une randonnée jusqu'à Thinereille après une pause pique-nique bien méritée. Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont réalisé une course d'orientation à Montarcher.



Micro-crèche: La bercelonnette

La micro crèche **La Bercelonnette** est gérée par l'ADMR de Saint Jean Soleymieux. Mme POYET, habitante de Soleymieux, en est la présidente. Nous avons également notre trésorière bénévole qui réside sur la commune, il s'agit de Mme PHALIPPON.

La micro crèche peut accueillir jusqu'à 11 enfants de 2 mois et demi à 6 ans venant de toutes les communes de Loire Forez Agglomération (propriétaire du bâtiment).

Une **équipe dynamique** accueille les enfants de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi à l'exception de 5 semaines dans l'année. C'est également un lieu de formation pour certains car nous accueillons des stagiaires de différents horizons.

La micro crèche La Bercelonnette entame sa 7^{ème} année.

Cette année très peu de nouveaux venus par manque de place et peu de départ à l'école mais toujours un lieu de vie, de partage et de découverte où les enfants explorent et font des expériences. Chacun est accueilli avec la bonne humeur et la joie de vivre. Un aménagement est prévu dans ce sens pour que chacun puisse y trouver sa place.

Loire Forez Agglomération a continué l'amélioration de notre cadre de vie en nous posant une pergola dans notre jardin extérieur et nous avons enfin une table à langer en adéquation à la fois avec la psychomotricité des enfants et le bien-être (du dos) des salariés. En effet, un petit escalier permet aux plus grands de monter seuls sur la table à langer.

Comme chaque rentrée, nous choisissons un thème afin de décorer la crèche avec les enfants. Cette année nous avons choisi « Les moyens de transport » en continuité avec notre thème de l'an passé. Nous comptons toujours voyager à travers d'autres horizons colorés.

Il fait bon vivre à la micro crèche « La Bercelonnette ».

Merci à toutes les personnes qui participent à ce lieu de vie, familles, équipe de professionnelles et bénévoles.



Si vous désirez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 77 24 97 01 ou par mail

mc-soleymieux@fede42.admr.org

Ecole Ste Anne: Tous en scène



Cette année scolaire 2020-2021 était placée sous le thème du cirque pour les élèves.

Première période : AUDITION /CASTING

Chaque enfant était amené à la connaissance de soi et des autres. Apprendre à connaître ses capacités et apprendre la différence et le respect. Car monter sur scène, donner une représentation c'est aussi prendre confiance en soi et respecter le travail des autres.



Deuxième période : JE MONTE SUR SCENE

Tous les élèves de la petite section au CM2 se sont préparés pour pouvoir monter sur les planches et donner une représentation théâtrale. La situation sanitaire n'a pas permis d'inviter les parents. Mais le spectacle s'est fait entre les 2 classes dans notre salle de gym adaptée pour l'occasion. Ce fut une occasion de fêter Noël un peu différemment cette année.



Troisième période : JE DOMPTE LES ANIMAUX

L'occasion de travailler sur le monde animal, la chaîne alimentaire. Le thème du carnaval était alors tout trouvé ! Ce jour là dans le pré de l'école couraient toutes sortes de drôles de bêtes !

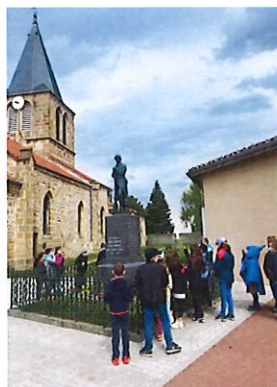
Quatrième période : JE RENCONTRE D'AUTRES MONDES

Partir à la découverte du cirque à travers le monde et aussi découvrir ces pays. De nombreuses activités plastiques ont aussi été proposées comme réaliser une Terre en papier mâché pour les plus grands.

Cinquième période : TOUS AU CIRQUE !

La classe cirque ne pouvant se réaliser c'est la compagnie qui devait nous encadrer qui est venue à l'école. Apprentissage du jonglage, de la mappemonde, avec une petite représentation. Ces deux journées se sont terminées par un spectacle lumière et jonglage donné par les 2 animateurs-artistes ! Quelle joie pour tous de retrouver le plaisir du spectacle !

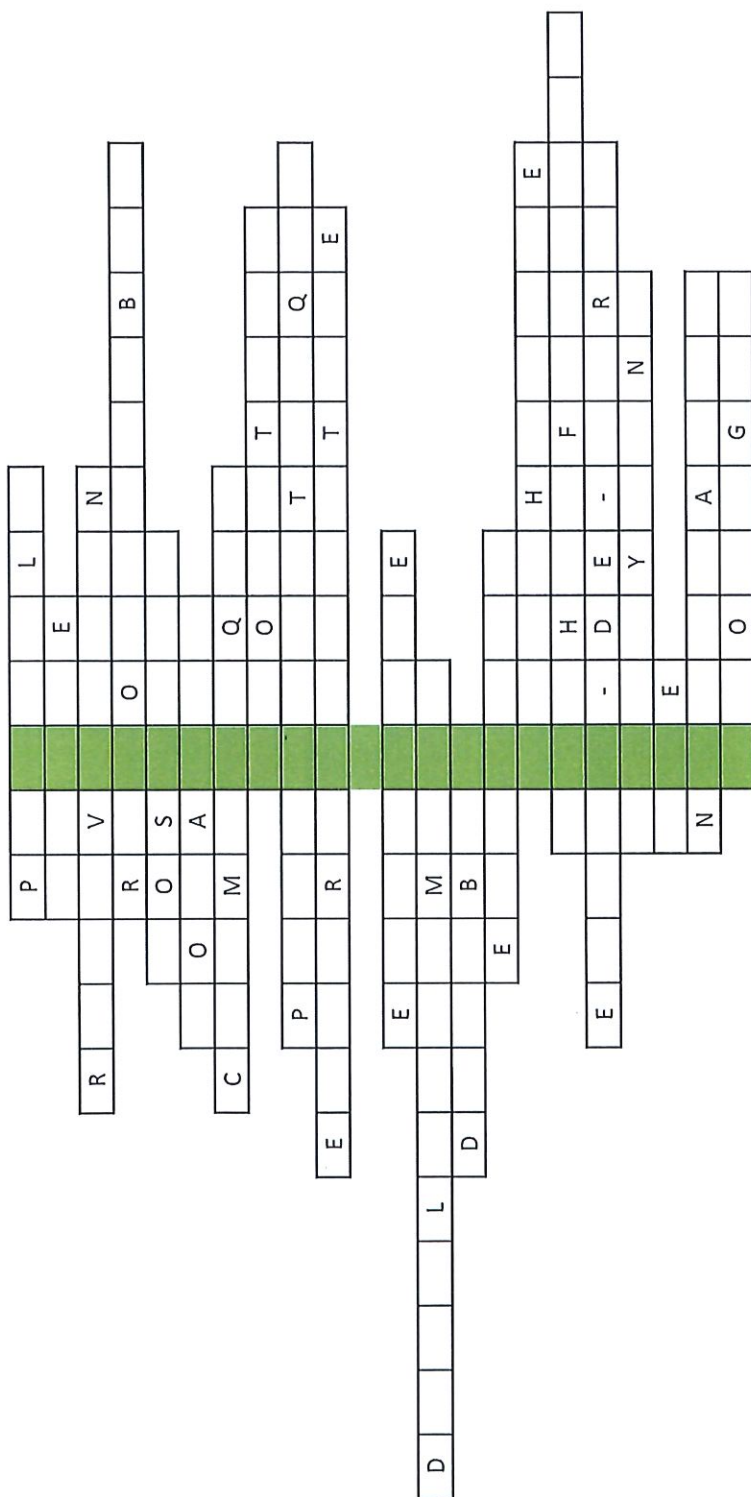
Mais tout le long de l'année ce sont aussi les apprentissages, le vivre ensemble, le goût du travail bien fait, seul ou en groupe. L'école a participé à la décoration des fenêtres pour Noël, les élèves d'Elisabeth se sont rendus à la piscine à Montbrison, sont allés au monu-



ment aux morts pour un cours d'histoire en extérieur (armistice). Les élèves de Jessica ont pu profiter toute l'année des jeux proposés par la ludothèque. Nous espérons retrouver notre petite bibliothèque de Soleymieux et ses bénévoles pour retrouver le plaisir de choisir des livres !

A l'aide des définitions, et des lettres déjà placées dans la grille, complétez chaque ligne de 1 à 21.

Cela vous permettra également de retrouver ensuite les deux mots de la colonne verte, en lien avec le thème de ce jeu.



- 1) de l'or en baril
- 2) Couleur nature
- 3) Rajeunissement
- 4) Energie fournie par le soleil ou le vent
- 5) Energie pétrole ou gaz
- 6) Notre planète appartient à ce système
- 7) Son réchauffement a des
- 8) Peut être thermique ou phonique
- 9) Energie produite par le soleil
- 10) Il a son ministère, vert.
- 11) Produit de l'énergie grâce au vent
- 12) Essor
- 13) Associé à développement
- 14) Solaire, fossile,
- 15) La chaleur du sol
- 16) Dangereux si il est climatique
- 17) Nous sert très mal , en effet !
- 18) Habitante de la cité
- 19) Haute qualité environnementale
- 20) 67% de l'électricité Française en provient
- 21) Synonyme de la nature

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)
- 8)
- 9)
- 10)
- 11)
- 12)
- 13)
- 14)
- 15)
- 16)
- 17)
- 18)
- 19)
- 20)
- 21)

Solution page .33

Les jeunes sapeurs-pompiers



Le SDIS de la Loire compte 13 sections de jeunes sapeurs-pompiers réparties sur tout le territoire sous l'égide de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Loire (UDSPL); ces 13 sections totalisent 260 jeunes, dont 28 % de filles. Les jeunes sont encadrés et formés par plus de 210 animateurs et aide-animateurs bénévoles. Les sections sont liées à un centre de secours, plus généralement à une compagnie regroupant plusieurs centres de secours. Les jeunes participent aux manifestations sportives organisées par le SDIS, comme le cross et le challenge de la qualité avec de nombreux qualifiés chaque année aux épreuves nationales.

Pour devenir JSP, il faut être âgé de 11 à 14 ans, les différentes pièces pour constituer son dossier sont énoncées sur le site internet du SDIS 42 (devenir sapeur-pompier, jeune sapeur-pompier).

La formation des JSP est axée autour du se-

cours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet sur l'enseignement civique. La formation se déroule sur 4 années scolaires, à raison de 4 heures par semaine, hors vacances scolaires.

La formation du JSP a pour but de développer l'esprit de solidarité, de proposer toutes les activités concourant à l'épanouissement et initier les jeunes aux techniques propres aux sapeurs-pompiers afin de susciter des vocations.

Le dispositif repose sur l'investissement passionné des animateurs et aide-animateurs sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, qui tous, agissent bénévolement.

Sur notre commune nous avons 2 JSP : Florine DAMEZET et Enzo COLIN.

L'amicale des sapeurs-pompiers



Chers habitants,

Comme toutes les associations, l'amicale des sapeurs-pompiers de St Jean Soleymieux a vécu deux années difficiles. Fin 2020, nous avons quand même pu distribuer nos calendriers malgré la période de confinement. Comme d'habitude, vous nous avez reçu cha-

loureusement dans le respect des gestes barrières, même si cela limite tout de même un peu la convivialité. Les conditions sanitaires en vigueur en début d'année nous ont empêché de fêter notre Sainte Barbe ainsi que la tenue de notre traditionnel bal du 14 Juillet. Fin septembre, certains pompiers et leurs familles ont passé un week-end en Ardèche au camping Cap Fun de Larnas. Tous les participants en ont bien profité malgré un gros orage qui a perturbé quelque peu notre fin de séjour. Début octobre, nous allons reprendre nos tournées de calendriers en espérant que vous nous réserverez le même accueil que les années précédentes. Tous les membres de l'amicale, ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers de St Jean Soleymieux vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux pour 2022.

MJC Les Fougères



Depuis plus de 20 ans, la MJC Les Fougères de Saint Jean Soleymieux propose activités culturelles, sportives et artistiques pour petits et grands en milieu rural.

Le lien social, la proximité et l'accessibilité au plus grand nombre sont des valeurs fortes au sein de l'association. Nous proposons nos activités sur les communes de Saint Jean Soleymieux, Soleymieux et Margerie Chantagret.

Nous souhaitons remercier nos adhérents d'avoir répondu présents lors de notre journée d'inscription du samedi 18 Septembre. Il

reste encore quelques places pour les cours enfants et ado/adultes, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur les activités sur notre site internet en tapant MJC les fougères dans votre moteur de recherche.

Nous sommes actuellement 6 bénévoles à faire fonctionner l'association. Nous avons besoin de vous !! Venez nous rejoindre dans l'aventure pour faire vivre et animer nos villages !



Vous pouvez nous contacter par e-mail via l'adresse ci-dessous
mjclesfougères@gmail.com

ou nous adresser un courrier à cette adresse :
MJC Les Fougères 74 Route de Marols
42560 ST JEAN SOLEYMIEUX

Site internet :

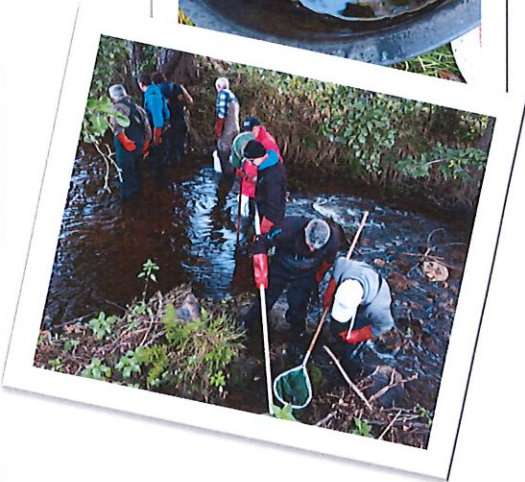
<https://sites.google.com/view/mjclesfougères>



AAPPMA: La truite de Soleymieux

Après une année 2020 particulièrement frustrante, nos pêcheurs se sont projetés avec optimisme et détermination dans cette nouvelle saison le samedi 13 mars.

Comme il était agréable de se retrouver en pleine nature sans son masque ! La météo nous avait prévu un été chaud et sec mais en réalité les températures ont souvent été fraîches avec un niveau d'eau très satisfaisant hormis au mois d'août. Des conditions idéales pour de belles sorties et les truites ont été au rendez vous. De très belles prises, entre 30 et 35 cm nous ont été signalées.



Le 5 août une pêche électrique conduite par l'OFB a eu lieu au Curtil et a réuni quelques sociétaires. Les explications et détails donnés par le technicien responsable de l'opération, Monsieur Fromager, ont ravi le public présent.

Le 7 septembre une belle équipe de volontaires s'est retrouvée sur le parcours pour poser des panneaux d'information à Molley, au Pont, et au pont des Everts, (à la confluence de la Mare et du Chantereine). Le but

est de donner de la lisibilité à notre AAPPMA et de communiquer des informations à nos adhérents. Cette matinée s'est terminée par un casse croûte réparateur après les efforts consentis.

Le 23 septembre ce fut l'affluence des grands jours dès 8h au pont de Molley. Malgré la fraîcheur matinale, il y avait 17 personnes sur le site dont 9 sociétaires pour la pêche électrique organisée par la fédération. Les truites étaient bien présentes, un gros spécimen a même réussi à déjouer la dextérité des techniciens. Ce fut encore une fois un bon moment d'échanges et de convivialité.

Notre mandat de 5 ans, prolongé d'un an à cause du covid, se termine. Toutes les AAPPMA doivent élire en cette fin d'année 2021 un nouveau CA ainsi qu'un nouveau bureau. C'est cette équipe renouvelée qui assurera l'assemblée générale ordinaire au premier trimestre 2022.

Notre AAPPMA souhaite à la fin de ce mandat, remercier chaleureusement les riverains qui nous ont fait confiance pour les droits de pêche et la municipalité de Soleymieux, toujours présente pour nous soutenir.

Bien qu'étant la plus petite AAPPMA du département, nous souhaitons pouvoir continuer à faire vivre notre association, pour cela nous comptons sur vous, bénévoles. Alors n'hésitez pas un instant, rejoignez nous!



Bibliothèque de Soleymieux



Ça, c'est le nouveau logo ! Tout un symbole...

L'équipe bénévole a assuré le fonctionnement de la bibliothèque avec

pragmatisme tout au long de cette année 2021. La bonne fréquentation des adhérents prouve que cela n'a pas été en vain : il semble même qu'ils soient satisfaits et réconfortés de pouvoir se rendre sans trop de contraintes dans un lieu de détente et de culture.

L'organisation de la journée Caresses Sonores, le samedi 12 juin, a su aller dans ce sens puisque soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette rencontre particulière et inattendue : une bulle d'oxygène hors du temps.



L'origine de ce projet était d'engager un diagnostic sur le réseau COPERNIC (médiathèques et ludothèques de LOIRE FOREZ) en recueillant la parole sonore et écrite de ceux qui font vivre le dit réseau : l'équipe était donc concernée mais aussi les adhérents, donc nous tous !

Inutile de vous préciser (ce que je m'empresse de faire quand même !) que cette journée s'est déroulée dans une ambiance des plus sympathiques, totalement déridée de toutes les préoccupations conjonctu-

relles. Il faut en remercier la municipalité qui a permis cette manifestation dans le parc public et tous les bénévoles et lecteurs qui ont apporté leur participation à cette collecte hors norme.

Enfin et surtout remercions Angélique de Copernic qui a si bien supervisé l'évènement et les créateurs d'ambiance : des artistes et leur charmante caravane qui ont su éveiller en chacun de nous, l'envie de participer.

L'équipe bénévole reste à votre écoute et vous assure de toute sa bonne volonté à maintenir dans les meilleures conditions l'accueil dans votre bibliothèque :

Les horaires d'ouverture sont restés longtemps le vendredi de 16h30 à 18h30 mais la réouverture du mardi de 10h à 12h devrait être envisagée.

Les permanences scolaires pour l'école publique et l'école Ste Anne sont en cours d'organisation et le partenariat avec la crèche la Bercelonnette se poursuit.

Des achats et des dons de livres ont été mis en rayon, vous pourrez donc trouver des nouveautés mais nous pouvons aussi vous guider dans vos recherches.

Venez nous rendre visite, l'inscription est gratuite, vous serez les bienvenus.

Venez rejoindre l'équipe...là aussi, vous serez les bienvenus !

Ce que j'aimerais beaucoup, moi, dans ma médiathèque, ce qui me plairait, ce qui me donnerait de la joie, de l'élan et des forces, ce serait de pouvoir...

Pouder les murs de notre petite bibliothèque!

Ce que j'aimerais beaucoup, moi, dans ma médiathèque, ce qui me plairait, ce qui me donnerait de la joie, de l'élan et des forces, ce serait de pouvoir...

regarder un dessin animé. Faire des ateliers. Rigoler.

« Celui qui ne lit pas vit une seule vie, celui qui lit vit mille vies » Umberto ECO

NMSB: Non Mais Sans Blague

C'est avec regret que l'association NMSB n'a pu proposer de festivités cette année et nous en sommes désolés pour les habitants. Mais comme vous le savez les modalités d'organisation d'évènements avec les restrictions COVID n'ont pas été simples.

Il s'est aussi posé la question des déchets, depuis de nombreuses années nous essayons de les réduire le plus possible, le retour au plastique jetable était pour nous inconcevable. Des solutions alternatives étaient envisageables mais trop coûteuses.

Nous avons néanmoins commencé à réfléchir et envisager, pour l'année prochaine, à une future fête patronale qui ne sera peut-être pas sur le même format que vous l'avez connue jusqu'à présent.

Vous avez pu constater que les membres de

l'association sont présents depuis de nombreuses années. Après cette fête 2022 certains ont décidé de passer le flambeau à la nouvelle génération.

Alors :

- si tu as aimé être accoudé à la buvette
- si tu as aimé écouter de la bonne musique
- si tu as aimé manger un bout avec tes ami(e)s ou ta famille
- si te sens prêt(e) pour passer du côté obscur de La force organisationnelle.

Vous pouvez nous contacter
nmsbsoleymieux@yahoo.fr



NMSB_iACK 2022

La Chasse de Soleymieux

Le Syndicat de Chasse de Soleymieux couvre le territoire de la commune de Soleymieux soit plus de 700 hectares. Cette année nous avons un nouvel adhérent, nous sommes ainsi 15 sociétaires. Plusieurs types de chasses sont pratiquées que ce soit le petit gibier ou le gros gibier. Par exemple pour la chasse du lièvre nous avons le droit à six bracelets pour la saison. Pour la chasse aux sangliers en battue nous sommes associés en groupement avec les chasses de St Jean Soleymieux et de Gumières, ce qui nous permet de couvrir un territoire plus vaste et d'avoir une bonne coordination .

Les membres du bureau sont :

Yves Dimier :Président ;
Dominique Planchet :trésorier ;
Pascal Fréry: secrétaire.

Cette saison a particulièrement bien débuté car le jour de l'ouverture nous avons prélevé deux sangliers : un de 34 kg et un de 48 kg.



Au fil de la Mare

L'année 2020 a été sans activité après l'assemblée générale de mars. L'année 2021 aura été un peu moins pire ! Une activité a pu se tenir : la marche randonnée qui était prévue en juin a été reportée en novembre. Comme habituellement, les parcours étaient jalonnés d'informations sur les curiosités locales naturelles ou historiques Le programme de 2022 reste suspendu aux incertitudes sanitaires. Nous espérons pouvoir reprendre des activités normales, avec au moins :

- en avril, la promenade découverte des anciens moulins et ateliers initialement prévue en 2020, puis annulée. Cette édition est prévue au Pont (partie en amont du pont roman), avec la participation d'anciens acteurs de certains sites (familles, employés, voisins) et de Mireille Busseuil, membre du GRAL (Groupe de Recherche Archéologique de la Loire) et spécialiste locale des anciens moulins,
- normalement le 12 juin, la marche randonnée de la Mare.

D'autres manifestations pourront aussi être organisées, en collaboration avec des partenaires locaux, autour des centres d'intérêt

de l'association, comme le patrimoine vivant (rivière, nature, traditions,...). Cela pourra être évoqué lors de l'assemblée générale, ouverte à tous, normalement un samedi de février ou de mars.

Par ailleurs, des personnes ont profité de la « période Covid » pour se lancer dans des recherches généalogiques. L'association pourrait mettre en place des ateliers d'initiation aux recherches, pour aider au démarrage. Si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître, ou de passer à l'assemblée générale (adhésion non obligatoire).



Vous pouvez nous contacter
04 77 76 70 98
aufildelamare@orange.fr

Entente Sportive du Haut Forez



L'Entente Sportive Haut Forez est une association qui a pour objet de permettre la pratique encadrée du football dès le plus jeune âge pour les filles et les garçons, et dans un esprit de respect et de convivialité. Le club est soutenu par les communes de Boisset Saint Priest, Chenereilles, Margerie Chantagret, Marols, Saint-Jean-Soleymieux et Soleymieux et bénéficie de quatre stades.

Cette situation particulière, associée à une volonté forte de lier le côté sportif à l'esprit collectif, en fait un élément incontournable de la vie associative du secteur.

Le club est reconnu pour son sérieux dans le cadre de la formation des jeunes et le Label ECOLE FEMININE DE FOOTBALL, valable jusqu'en 2023 en est la preuve. Une entente avec l'Union Sportive Ecotay Moingt permet d'avoir un effectif féminin suffisant pour offrir à chaque sportive la possibilité de jouer dans sa catégorie.

Si la situation sanitaire a beaucoup perturbé les saisons 2019/2020 et 2020/2021 en raison de l'absence de compétitions, de rencontres conviviales et tout simplement de vie associative, faisant craindre des pertes d'effectifs tant chez les joueurs que chez les bénévoles, la saison 2021/2022 s'annonce plutôt sous de bons auspices grâce à la mobilisation de chacun.

Le club compte environ 200 licenciés dont une trentaine d'encadrants, essentiellement issus des communes environnantes. On constate un nombre important de joueurs dans les jeunes catégories, de 6 à 13 ans, tant chez les filles que chez les garçons. Ce qui montre l'intérêt des familles pour le club et constitue un signe encourageant pour son avenir.

Il est toujours possible d'intégrer les effectifs en cours d'année, ne serait-ce que pour faire un test lors des séances d'entraînement.

Des échanges réguliers et constructifs ont lieu avec les municipalités partenaires afin d'envisager l'avenir tout en maintenant les équipements existants.

L'ESHF c'est aussi un club de foot avec une vie associative, c'est pour cette raison que tout au long de l'année nous organisons des manifestations dédiées à nos licenciés comme les journées d'intégration (karting, bowling, etc..), le traditionnel stage de Pâques, etc.

Sans oublier les amis du club avec la soirée dansante organisée par le Foot Loisir en février 2022 salle des fêtes de Chenereilles, le concours de pétanques organisé à Boisset Saint-Priest par le foot à 7, et bien d'autres surprises....

Votre contact

Serge VRAY, président (04 77 76 77 74 ou 06 76 95 96 35



Quelques Chiffres

- 2 équipes séniors (garçons)
- 1 équipe séniors à 11 (filles)
- 1 équipe séniors à 8 (filles)
- 1 équipe foot loisir (garçons)
- 1 équipe foot à 7 (garçons)
- 1 équipe U18 (garçons)
- 1 équipe U18 (filles)
- 1 équipe U15 (garçon)
- 1 équipe U15 (filles)
- 1 équipe U13 (mixte)
- 1 équipe U11 (mixte)
- 1 équipe U11 U9 (filles)
- 1 équipe U9 (garçons)
- 1 équipe U7 (mixte)

Paroisse Ste Claire Ste Thérèse en Forez

La paroisse regroupe 28 communes pour 31 clochers, de St Paul d'Uzore au nord, à Marols au sud, de Précieux à l'est à St Bonnet le Courreau à l'ouest et bien sûr notre clocher en fait partie.



Cette année l'équipe de prêtres s'est renforcée avec l'arrivée de don Grégoire Lantheaume, vicaire et de don Guillaume Planty qui a été ordonné prêtre en juillet 2021. Un conseil pastoral (constitué des prêtres et de paroissiens laïcs, soit 13 membres) décide des orientations de la paroisse. Il se réunit environ une fois par mois. Ce conseil est complété par une équipe de conduite pastorale, groupe réduit (composé du curé et de 3 laïcs) chargé de la mise en œuvre pratique, qui se réunit chaque semaine.

Dans chaque clocher des personnes s'investissent dans la vie paroissiale de différentes façons :

- pour permettre une vie communautaire entre croyants : préparation des messes, chant, groupes de prière, lecture et étude de la bible, entretien et fleurissement des églises (des coups de mains sont les bienvenus), préparation de baptêmes et mariages, initiation chrétienne des enfants,
- pour des services divers auprès de tous : visite des malades et des personnes isolées à domicile, en EHPAD, ou à l'hôpital (si ces personnes ont été signalées), accompagnement des familles en deuil, sensibilisation à des questions de société dans un esprit de solidarité et de justice, lien avec les associations

locales d'aide au plus démunis ou d'accueil des étrangers,...

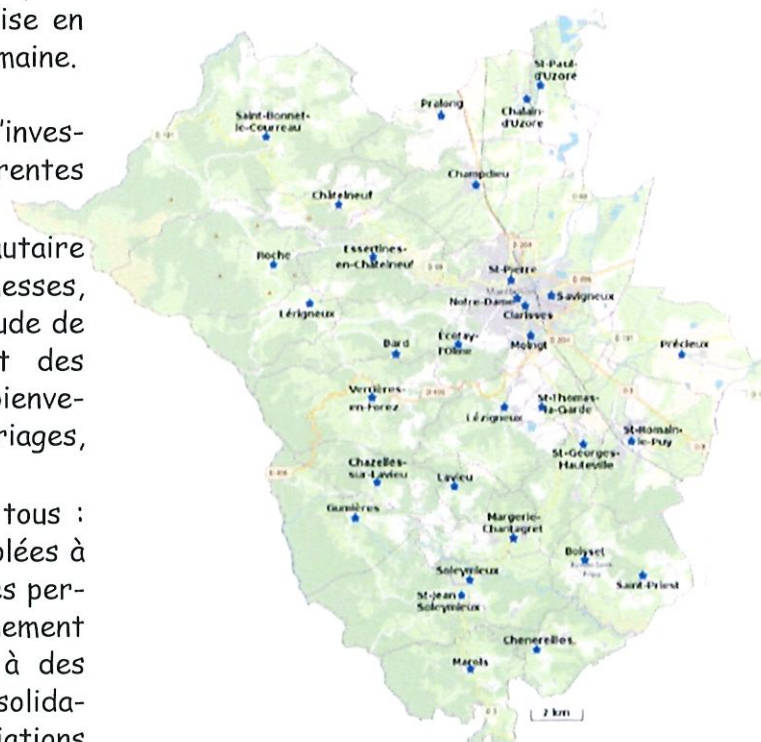
L'église de Soleymieux a été fermée depuis la fin 2020 pour réfection de l'installation électrique vétuste et à risques. Simultanément, la commune, propriétaire du bâtiment, a engagé la rénovation de la sacristie dont le plancher en bois était dangereux. Le nouveau plancher en maçonnerie a été réalisé pendant l'été. Les aménagements intérieurs qui en résultent devraient être terminés en 2021, pour une réouverture début 2022.

Les horaires de messe sont à retrouver en ligne sur le site <https://messes.info> ou sur le blog paroissial <https://steclairesethereseenforez.fr/>.

Ils sont aussi affichés à l'église avec les contacts utiles pour toute démarche religieuse (demande de sacrement, funérailles, visite de malades ou personnes isolées, ...)

ACCUEIL, pour tout renseignement ou demande : à la cure Notre Dame, du lundi au samedi de 9h à 12h, 6 rue Loys Papon à Montbrison (horaires différents en périodes de congés scolaires).

tél : 04 77 96 12 90 ; courriel : [pa-
roisse.sainteclairesaintetherese@diocese-
saintetienne.fr](mailto:paroisse.sainteclairesaintetherese@diocese-saintetienne.fr)



Comité des fêtes

Composition du bureau

Président	Michel Joubert
Vice Présidentes :	Bernadette Jayol et Gisele Granger
Trésorier et adjoint	Monique Vernet et André Poyet
Secrétaire et adjointe	Huguette Jayol et Chantal Poyet

100 adhérents

Bonjour à tous.

Compte tenu du contexte sanitaire, en 2021 le comité des fêtes n'a pu reprendre ses activités normalement .

Seul le mâchon du 15 Aout entre adhérents, a permis de réunir une trentaine de personnes.

Une journée cabaret est prévue le 19 Décembre qui nous permettra de nous retrouver avec plaisir.

Assemblée Générale

29 janvier 2022

17h00

Salle des fêtes de Soleymieux

Avec pass' sanitaire obligatoire

P	E	T	R	O	L	E
V	E	R	T	E		
R	E	A	T	I	O	N
O	V	A	N	O	V	E
R	E	N	O	U	L	A
		S	I	L	E	B
		F	O	L	E	L
		S	O	L	A	E
		I	R	E		
C	L	I	T	I	Q	U
		A	A	Q	U	E
		I	S	O	L	A
		T	I	A	T	I
		O	V	O	L	O
		N	E	M	E	N
		O	N	E	A	L
		E	N	E		
D	E	E	N	E		
V	E	L				
O	P	E	N	T		
D	U	R	A	B	L	E
		E	N	E		
		R	G	I	E	
		E	O	T	H	E
		R	C	H	U	R
		E	-	D	E	F
E	F	F	T	O	Y	E
		C	E	N	N	E
		H	Q	E		
		N	C	L	E	A
		E	C	O	I	R
		E	C	L	O	G
		E	E	I	R	E
		E	M	E		
		E	R	E		
		E	N	T		

RÉPONSE DU JEU

Mieux connaître Loire Forez Agglomération

Loire Forez, dont le siège se trouve à Montbrison, rassemble 87 communes et plus de 112 000 habitants. Le territoire de Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel avec une diversité de paysages.

A dominante rurale, nous sommes structurés autour de deux centralités : Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, deux villes de plus de 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

Au sein de ce bloc local, communes et Agglo, nous décidons ensemble des actions à mener concernant les services et aménagements, ainsi que les équipements destinés aux habitants et aux entreprises. En effet, pour répondre aux besoins des habitants, de tous ceux qui vivent ou travaillent sur notre territoire, et en assurer son développement, nous intervenons au quotidien dans de nombreux domaines de compétences.

Principaux champs d'intervention

- Nous accompagnons l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire, gérons et commercialisons 59 zones d'activité économique. Nous planifions également l'aménagement du territoire pour les années à venir, élaborons le plan local d'urbanisme intercommunal avec les 45 communes concernées. Nous accompagnons les communes dans la redynamisation de leur centre-ville...

- Nous agissons en faveur de l'environnement (biodiversité, milieux aquatiques, parc d'éclairage public, déchets, habitat ...) au travers de notre plan climat air énergie territorial, nous mettons en place des actions pour promouvoir une économie circulaire, favoriser les productions d'énergie locales...

- Nous gérons la collecte et la valorisation des déchets, produisons et distribuons l'eau potable, collectons et traitons les eaux usées, (réseaux, stations d'épuration, assainissements individuels), entretenons les rivières, agissons contre les inondations...

- Nous aménageons et entretenons la voirie communautaire, les ouvrages d'art, tels que ponts, murs de soutènement...

Services publics de proximité gérés par Loire Forez

- 5 déchèteries fixes et 2 déchèteries mobiles
- Transport urbain (navettes) et interurbain (cars), aires de covoiturage
- 3 France Services pour vos démarches administratives, à Boën sur Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, et leur espace public numérique en accès libre.
- Copernic, le réseau qui vous met en mouvement ! 3 médiathèques, 3 ludothèques, 2 ludobus et 1 ludomobile Loire Forez, 56 bibliothèques communales en accès libre (ressources & animations). Une carte gratuite et unique pour emprunter documents, jeux et jouets.
- 6 relais petite enfance et 1 relais itinérant pour accueillir, informer, accompagner les familles et les professionnels de la petite enfance ; mais aussi pour offrir un espace de jeux et d'animations pour les enfants.
- 3 accueils de loisirs pour les enfants, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Luriecq/St-Jean-Soleymieux/Usson-en-Forez

Equipements touristiques, culturels et de loisirs gérés par Loire Forez

- 2 piscines à Montbrison et à St-Just St-Rambert
- 1 office de tourisme et ses bureaux d'accueil et d'information touristique, 1 service de visites avec le Pays d'art et d'histoire du Forez
- 1 station au col de la Loge, domaine nordique et site d'activités de pleine nature, ainsi que de nombreux sites d'activités de pleine nature tels que l'Aventure du Rail, la via ferrata...
- La Maison des Grenadières à Cervières, consacrée au savoir-faire des brodeuses au fil d'or.
- 1 cinéma à Saint-Bonnet-le-Château



Plus d'information :
www.loireforez.fr

France Services: le service public proche de vous au quotidien



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Dossiers de demande de retraite, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, RSA, prime d'activité... **les 3 France Services portées par Loire Forez agglomération, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez.**

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, l'accès aux droits, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le point relais particulier emploi (CESU).

Vous serez accueilli par 2 agents formés

pour vous proposer des solutions immédiates ou vous mettre en relation avec l'un de nos partenaires locaux.

La Mission Locale, le Plan local pour l'insertion et l'emploi, certains services du Département de la Loire, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), Action logement et Rénov'Action assurent des permanences sur site ou en visio-conférence et vous proposent des accompagnements de proximité.

Des ateliers et des temps d'information sont programmés mensuellement dans chacune de nos France Services : ateliers de professionnalisation « le cocon » à destination des assistants de vie, des conseils et accompagnement en évolution professionnelle proposé par le Centre Interinstitutionnel des Bilans de Compétences (CIBC) et des ateliers « Point Conseil Budget » réalisés par l'UDAF.

Des espaces publics numériques (EPN) en accès libre

Les France Services mettent également à disposition des équipements informatiques en accès libre, à proximité de chez vous. Vous pourrez ainsi numériser un document (scan), imprimer, envoyer des documents par mail, faire vos déclarations, consulter vos e-mails...

Les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel pour l'utilisation des outils numériques et vos démarches en ligne.

Chaque mois, ils proposent également gratuitement des ateliers collectifs de découverte et d'approfondissement de l'informatique (sur inscription).

Informations sur www.loireforez.fr

France Services Noirétable au 04.77.24.97.08 –

mfs.noiretable@loireforez.fr

France Services Boën-sur-Lignon 04.77.97.72.48 –

mfs.boen@loireforez.fr

France Services St Bonnet le Château 04.77.50.14.30

– mfs.sbc@loireforez.fr

Des aides à la rénovation énergétique de votre logement

Engagés dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire, nous agissons notamment pour la production d'énergies renouvelables locales, mais aussi pour limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. A ce titre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

Un accompagnement gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique

Une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, vous accueille et vous conseille gratuitement pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet. Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet.

Nouveau ! "Forez'pirer" : remplacez votre vieux poêle ou votre ancienne cheminée à bois !

Les poêles et cheminées à bois les plus anciens et les moins performants constituent la plus grande source d'émission de particules fines sur le territoire. Aussi, nous proposons une aide financière pour remplacer ces systèmes de chauffage les plus polluants, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 750 €, pour l'acquisition d'un nouvel appareil labellisé "Flamme verte 7* ". Elle pourra être bonifiée pour les résidents des communes concernées par le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération stéphanoise : Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-

Marcellin-en-Forez et Sury-le-Comtal.

Pour tout savoir sur les aides mobilisables et obtenir des conseils sur le choix des appareils et une meilleure combustion du bois, des réunions d'informations sont organisées cet automne dans les 5 communes précitées, ainsi qu'à Boën-sur-Lignon, Noirétable, Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château.



Pour tous renseignements ou prendre rendez-vous près de chez vous, contacter le guichet unique de l'habitat : 04 77 96 56 66 ou

contact@renovactions42.org

Il était une fois ... Décembre à Soleymieux

Un esprit de fêtes de fin d'année...

Les festivités ont débuté par le lancement de l'opération « décorer vos fenêtres » le 1^{er} décembre. Un appel à la créativité des habitants pour égayer le village. Des idées à foison pour utiliser du matériel de récupération et façonner de très jolies décorations. Cette année, c'est un jury composé de membres des conseils municipaux de Margerie, Boisset et Soleymieux qui a arpenté les rues des trois communes afin de noter les maisons décorées de chaque village. Résultats mi-janvier !

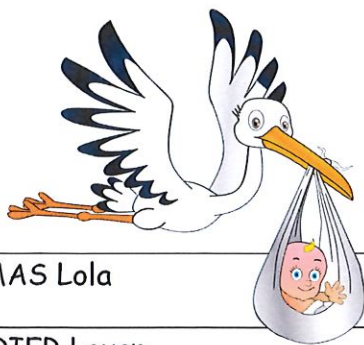


La même semaine, installation du sapin de Noël sur la Place de la Fontaine, pose des guirlandes décoratives au Bourg. Merci à Monsieur Dupré qui a fait don à la commune de l'arbre majestueux. Une nouveauté cette année avec la mise en place d'un projecteur LED qui diffuse une image sur le mur de l'église, endroit le plus adapté et propice pour cet affichage. Cette année, c'est un magnifique sapin qui est projeté !

L'année dernière, l'animation proposée par le CCAS à l'occasion des fêtes des lumières n'a pu avoir lieu. Cette année, le conseil municipal a organisé un après-midi festif le 8 décembre : un marché de Noël auquel 25 exposants ont participé : des douceurs salées, sucrées, des mets festifs, des bijoux, des vêtements, les cadeaux de Noël artisanaux, des tableaux et voyages en montgolfière ; le Sou des Ecoles et la MJC proposaient quant à elles un stand de restauration et de boissons chaudes et une invitée surprise : la neige !!! Une première appréciée par de nombreux visiteurs, contents de se retrouver autour des stands et de pouvoir discuter ! Un grand succès qui récompense le travail de l'équipe en charge de l'organisation.



En fin d'après-midi, les enfants ont participé à une retraite aux flambeaux en attendant l'arrivée du Père-Noël à qui ils ont pu remettre leurs lettres. Il les a régalés de papillotes. La chorale nous a ravi avec des chants de Noël et nous avons pu déguster un verre de vin chaud ou de chocolat chaud pour les plus jeunes. Les parents pouvaient prendre des photos de leurs bambins avec le Père Noël : un espace était dédié, avec le traîneau prêté par Monsieur Gagnaire que nous remercions, et décoré de main de maître. Un après-midi apprécié de tous, convivial comme nous les aimons tant à Soleymieux !



Naissances

Bienvenue aux bébés

DUMAS Lola	Molley	23/02/2021
PERRIER Lovan	Le Pont	27/02/2021
ROLLET Anaïs	Le Pont	24/03/2021
FERRERI Gianni	Le Bourg	24/03/2021
HOTTIN Elyo	Annézieux	27/03/2021
DALBEIGUE Ava	Fontamalard	21/04/2021
CASAGRANDE Nolan	La Chaussée	29/05/2021
VESSELLA Zao	Gabeloux	17/06/2021
REVIRON Liliana	Le Pont	23/07/2021
DUPUY Jules	Fontamalard	11/08/2021
RIFFARD Arthur	Annézieux	02/10/2021
CERVANTES CHARRETIER Romie	Molley	09/11/2021
OUASTI CHALENCON Zina	Bourg	12/11/2021



Décès

Ils nous ont quittés cette année

LCHAT Marie	Annézieux	09/03/2021
GONNET Raymonde Epouse COMPAGNON	Le bourg	08/04/2021
TERRAT Marie	Annézieux	25/05/2021
MARAZANOFF Mauricette Epouse THERY	Le Bourg	24/07/2021
DUMAS Pierre	Les Barges	18/10/2021
BUFFERNE Marie	Les Barges	28/11/2021
TREMOULHAC Denise Epouse DIDERON	Molley	30/11/2021



Mariage

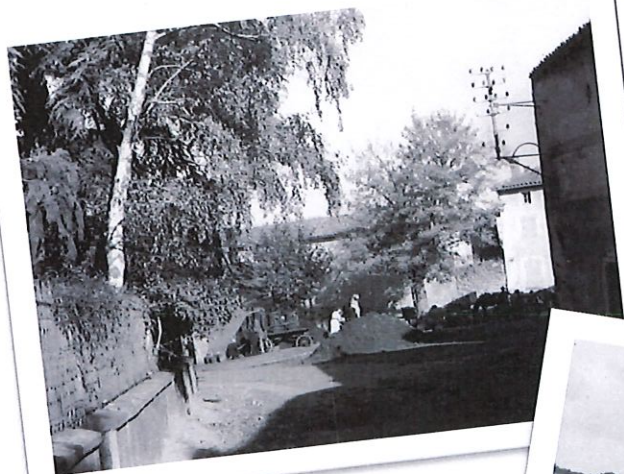
Ils se sont dit Oui

DAURELLE Didier et GRATTA Fabienne	Route du plan d'eau	31/07/2021
RONZE Frédéric et ROUCHON Laetitia	Le Pont	18/09/2021
JUNOD Charles-Damien et COUDERC Laetitia	Annézieux	09/10/2021

Photos de Soleymieux

En vue d'une projection de photos au printemps 2022 sur le village de SOLEYMIEUX et ses environs, sur la vie rurale des années à partir de 1920, nous sommes à la recherche, avec Philippe VIAL, de vieux négatifs photos noir et blanc ou couleur, de photographies, que l'on numérisera pour présenter sur grand écran.

Mr FRAISSE résidant au bourg dans les années 1940, grand père de Frédérique POYET et Philippe VIAL a pris beaucoup de photos du village et des habitants. Beaucoup de clichés circulent pris par ses soins .



Si notre proposition vous intéresse
vous pouvez me contacter:

CREPET Jean-Claude:
04 77 76 51 23.



C'est tendance, on en parle ... Mais que dit-on?

Pour maintenir sa maison impeccable, nul besoin de se ruiner la santé avec des produits conventionnels souvent nocifs, ni de se ruiner tout court en multipliant les flacons pour chaque type de surface ou de salissures. Il existe des produits d'entretien écologiques dénués de produits chimiques, mais ayant la même efficacité.

Poussez sa démarche « verte » encore plus loin.

Fabriquer soi-même ses produits ménagers c'est connaître toutes les substances qui entrent dans leur composition. Certaines sont utilisées également en cuisine (le vinaigre, le citron, le bicarbonate ...), des substances que nous avons à la maison et dont le coût est raisonnable.

On peut commencer par faire un flacon de multi-usages par exemple et ainsi tester son efficacité et le temps consacré à sa fabrication. On peut débiter dans un moment de vie propice à ce genre d'expérimentation, des vacances par exemple!

A vous de tester les recettes que vous glanerez de-ci de-là

Nous vous donnons ici une recette que nous avons testée, et qui nous a satisfait
Bonne préparation !!

Lessive maison liquide au savon de Marseille

Une recette de lessive maison écologique et ultra-simple à faire soi-même. Utilisable pour tous types de vêtements, elle est aussi déclinable en version adaptée pour bébés !



Savon de Marseille
véritable vert

50g



Bicarbonate de
soude

1 cuillère à
soupe



Cristaux de
soude

1 cuillère à
soupe



Eau du
robinet

1L d'eau du
robinet

Toutes températures de lavage

1



Râper 50g de savon de Marseille en petits copeaux

2



Mettre 0.50L d'eau du robinet dans une casserole et faire chauffer à feu doux

3



Ajouter les copeaux de savon de Marseille à l'eau chaude et remuer jusqu'à dissolution parfaite.

4



Ajouter 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude et de cristaux de soude et mélanger

5

Laisser reposer quelques heures, puis ajouter 0.5L d'eau froide et remuer une dernière fois avec de transvaser dans un bidon

A conserver **3 mois** à température ambiante

Pour une lessive maison toute douce pour bébé, supprimer l'étape 4 et n'utilisez que du savon de Marseille dans la recette